

Factsheet

Formation initiale d'assistant-e du commerce de détail AFP vente 2022+ Remarques sur les médias d'apprentissage FCS pour les candidat-e-s qui repassent l'examen

Dès l'été 2024, des candidat-e-s redoubleront la formation initiale d'assistant-e du commerce de détail AFP pour la première fois dans le cadre de vente 2022+. A cet égard, nous différencions les deux variantes suivantes :

- Variante 1 : candidat-e-s sans nouveau contrat d'apprentissage
- Variante 2 : candidat-e-s avec nouveau contrat d'apprentissage

Dans les deux cas, les candidat-e-s n'ont pas besoin d'un nouveau produit pour ce qui concerne les médias d'apprentissage FCS sur les connaissances professionnelles ni est-il nécessaire d'annoncer le redoublement à FCS, respectivement à Konvink.

Selon la variante choisie toutefois, le travail avec les médias d'apprentissage diffère au cours de l'année de redoublement. Les deux variantes sont décrites ci-dessous.

Si vous avez des questions, le support Konvink se tient volontiers à votre disposition comme suit :

Téléphone : +41 44 440 30 40 (du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00)
E-mail : support@konvink.ch

Variante 1 : candidat-e-s sans nouveau contrat d'apprentissage

Les candidat-e-s ont automatiquement un accès complet aux médias d'apprentissage FCS sur les connaissances professionnelles ainsi qu'à leur portfolio personnel (dossier de formation). Ils peuvent continuer d'utiliser tous les documents et outils, comme ils le faisaient auparavant.

L'accès pour les formateurs-trices n'est pas nécessaire étant donné qu'il n'y a pas de nouveau contrat d'apprentissage. Toutefois, si souhaité, le dossier de formation peut toujours être partagé avec une personne disposant d'un accès à Konvink (voir les instructions relatives à la variante 2 ci-dessous).

Variante 2 : candidat-e-s avec nouveaux contrat d'apprentissage

Les candidat-e-s ont automatiquement un accès complet aux médias d'apprentissage FCS sur les connaissances professionnelles ainsi qu'à leur portfolio personnel (dossier de formation). Ils peuvent continuer d'utiliser tous les documents et outils, comme ils le faisaient auparavant.

Si le redoublement a lieu dans une autre entreprise formatrice, le changement de formateur-trice peut être annoncé à Konvink (message à support@konvink.ch avec indication de son e-mail).

Dans le cadre de la formation en entreprise, les candidat-e-s et les formateurs-trices peuvent continuer d'effectuer les travaux suivants :

- Mise en œuvre des mandats pratiques et documentation dans le cadre d'un ouvrage
- Auto-évaluation et évaluation externe à l'aide de la grille de compétences
- Etablissement d'un rapport de formation

L'utilisation du cockpit de formation n'est plus possible, car une interface automatisée avec la BDAP 2 ne peut pas être garantie.

Important : pour pouvoir utiliser les fonctions mentionnées ci-dessus au-delà de la formation régulière sans cockpit de formation, les personnes en formation doivent partager activement leur boussole de compétences avec leur formateur-trice, comme suit :

The screenshot shows the 'Boussole des compétences' (Competence Compass) interface. On the left is a sidebar with the title 'Boussole des compétences' and a sub-section 'Aperçu du développement de compétences' with a 'Vers le contenu' button. The main area is titled 'Propre' (Own) and shows a table with one entry: 'Assistant e du commerce de détail AFP'. To the right of the table are buttons for 'Traiter' and 'Partager'. A sharing dialog box is open over the 'Partager' button, titled 'Partager la boussole des compétences'. It contains instructions: 'Partage la boussole des compétences avec d'autres personnes, par exemple avec ta formatrice. Saisis l'adresse e-mail et la date jusqu'à laquelle tu souhaites partager la boussole des compétences. À tout moment, tu peux arrêter ce partage.' Below this are input fields for 'Adresse e-mail', 'Partager jusqu'à', and 'Partagé le', and a 'Partager' button.

Les formateurs-trices trouvent ensuite la boussole de compétences partagée dans l'espace « portfolio personnel » dans les boussoles de compétences partagées.

The screenshot shows the 'Boussole des compétences' interface in the 'Partagés' (Shared) view. The sidebar is the same as in the previous screenshot. The main area is titled 'Partagés' and shows a table with one entry: 'Assistant e du commerce de détail AFP'. The table has columns for 'Nom', 'Boussole des compétences', 'Visible jusqu'à', 'Voir', 'Notes', and 'Rapport'. The entry shows the name 'Assistant e du commerce de détail AFP', a description 'Observe la boussole des compétences. Tu peux obtenir un aperçu du développement de compétences et au besoin, créer directement un rapport.', and the date '24.04.2024'. To the right of the table are icons for 'Voir', 'Notes', and 'Rapport'.

Mise en œuvre de mandats pratiques et documentation dans le cadre d'un ouvrage

Les personnes en formation continuent de gérer leur dossier de formation dans leur boussole de compétences.

Auto-évaluation et évaluation externe à l'aide de la grille de compétences

Les personnes en formation effectuent leur auto-évaluation (bouton vert) puis invitent leur formateur-trice à effectuer une évaluation externe (bouton gris foncé).

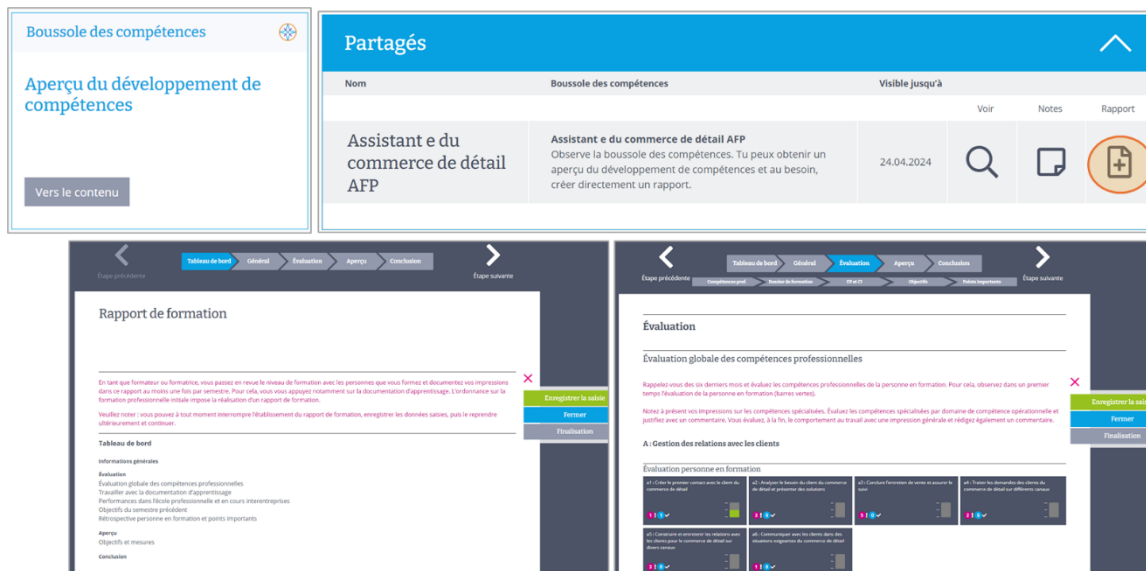
La comparaison entre les deux évaluations doit être effectuée par les personnes en formation via la fonction « comparer les évaluations » (bouton gris clair).

Date	Type	Personne effectuant l'implémentation	Statut	Action
	Déclarer l'évaluation			
	Consulter les évaluations			
	Déclarer l'évaluation			
	Consulter les évaluations			
				Inviter un évaluateur externe
				Inviter un évaluateur externe

Les personnes en formation placent ensuite la comparaison dans leur boussole de compétences dans l'infobox pour formateurs-trices.



Les formateurs-trices établissent le rapport de formation digital à l'aide de la boussole de compétences partagée par la personne en formation.



Note d'expérience entreprise

Seule la nouvelle **note d'expérience** entreprise doit être saisie directement dans la base de données BDEFA 2. Vous trouverez un modèle d'évaluation (« procès-verbal d'examen Note d'expérience Formation pratique en entreprise ») sur le site internet de Formation du Commerce de détail Suisse sous le lien suivant :

<https://www.bds-fcs.ch/fr/Medias-numeriques/Download-Center?category=56>

Berne, en juin 2024